

Il suffit de dire que je n'ai employé le chloroforme et l'éther soit à l'hôpital ou en pratique privée qu'une fois ou deux depuis que j'ai commencé à me servir du bromure d'éthyle, et les conclusions auxquelles j'en suis venu d'après une expérience courte, il est vrai, mais que je crois suffisante, sont :

10. Que le bromure d'éthyle, ou comme on l'appelle indifféremment, l'éther hydro-bromique, est un anesthésique de grande valeur.

20. Qu'étant moins âcre que l'éther et moins irritant que le chloroforme, il peut être administré avec plus de facilité qu'aucun d'eux.

30. Que son action est bien plus rapide que celle de l'éther, et même plus prompte que celle du chloroforme.

40. Que la circulation et la respiration sont bien moins influencées que par l'éther ou le chloroforme.

50. Qu'il y a moins de résistance et d'efforts de la part du malade.

60. Que, d'après mon expérience limitée, le vomissement est moins fréquent qu'après le chloroforme ou l'éther.

70. Qu'en aucun cas il y eut disposition à la syncope.

80. Que son élimination est beaucoup plus rapide que celle d'aucun autre anesthésique, à l'exception du gaz hilarant.

Si les propositions ci-dessus sont parfaitement établies, il s'ensuit, comme corollaire évident, que le bromure d'éthyle est un, et sous quelques rapports, le plus précieux de tous les anesthésiques employés jusqu'ici.

Je borne mes observations à l'usage de bromure d'éthyle en chirurgie. Il reste en grande partie à reconnaître quel secours l'accoucheur pourrait en obtenir. Le Dr. Turnbull prétend que, à la dose d'une cuillerée à soupe lorsque les douleurs sont intenses et pénibles, il produit un soulagement aussi prompt que l'éther, et que cependant il n'intervient en rien avec les efforts expulsifs. La quantité paraît considérable, et indique qu'on l'a administrée comme on fait habituellement du chloroforme en obstétrique, grandement mé-